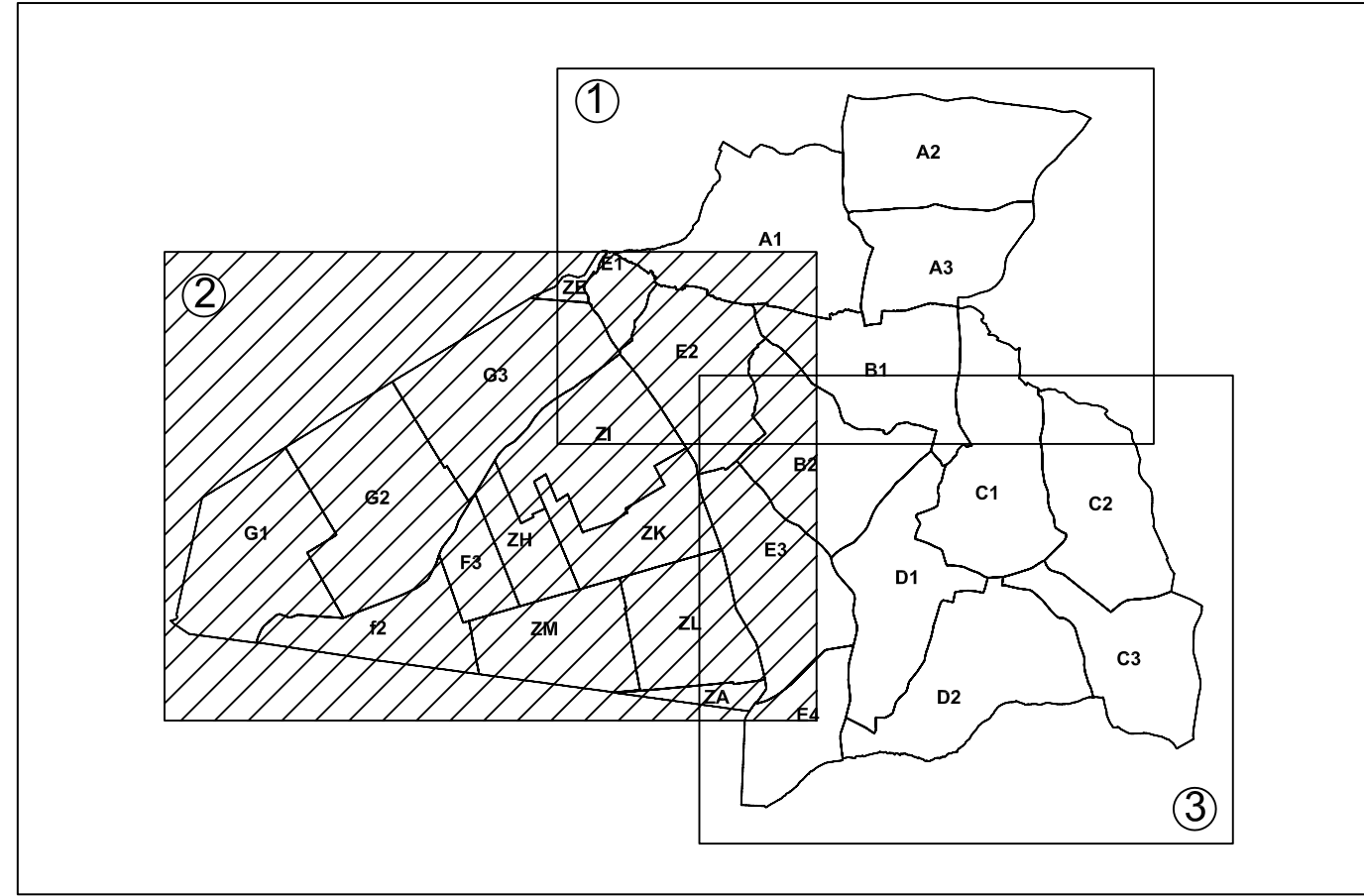


PLAN LOCAL D'URBANISME
DOCUMENT GRAPHIQUE




ECHELLE 1/5000 PIÈCE N°5.2

POS / PLU	PRESCRIT	ARRETE	APPROUVE
Elaboration	04.11.1984	11.06.1986	11.06.1986
Revision	11.07.1990	10.07.1991	16.02.1993
Modification			26.04.2000
Revision	07.03.2005	21.10.2010	22.06.2011

CREA - 22 rue Eugène Thomas - 17000 La Rochelle

LEGENDE

- Limite de zone ou de secteur
- UA Nom de zone ou de secteur
- Zone soumise à un risque de submersion
- Zone soumise à un risque d'inondation
- Espaces Boisés, arbres isolés, haies, plantations d'alignement Classés à protéger ou à créer au titre de l'article L130-1 du Code de l'Urbanisme
- A Arbre isolé, haie ou alignement d'arbres à maintenir ou à remplacer, repéré au titre de l'article L123-1-7 du Code de l'Urbanisme
- 7 Élément du patrimoine repéré au titre de l'article L123-1-7 du Code de l'Urbanisme
- Bois repéré au titre de l'article l123.1-7° du Code de l'Urbanisme, comportant des arbres remarquables à préserver
- Carrière à ciel ouvert de sable (autorisée par Arrêté Préfectoral du 24/06/1988)



LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

n°	Objet	Objet	Bénéficiaire
	Néant	- m²	-